

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAVASSE**

SEANCE DU 19 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf du mois de septembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Françoise Quenardel, Maire.

Présents : QUENARDEL Françoise – LALANNE Claude - CHASTAN Thierry – DE DIANOUS Antoine - - LIOTARD Régine – BONNARD-DREVARD Nathalie - FAURE Joël - MOUTON Martine – FIERE Pascale - ARNAUD Alexandre - UGHETTO Dominique.

Absents avec procuration : MOULIN Geneviève (CHASTAN Thierry) - GONTARD Christopher (ARNAUD Alexandre)

Absents sans procuration : VETTOVALLI Michel - LERAT Frédéric

Secrétaire de séance : LALANNE Claude

Délibération n°5.1

Objet : Avis du Conseil Municipal sur le projet de vente de logements locatifs conventionnés sur la Commune.

Madame le Maire indique que SDH Constructeur sollicite l'avis du Conseil Municipal pour un projet de vente de logements locatifs subventionnés.

L'article L 443-7 du Code de la Construction et de l'Habitation, précise que seul le patrimoine construit ou acquis depuis plus de dix ans par un organisme HLM est cessible. Le programme dénommé « La Ferme BEAUCHENE », construit sur la Commune et mis en service en 2002, répond à ces critères.

En application de l'article L 443-12 du Code de la Construction et de l'Habitation qui stipule que « le prix de vente est fixé par l'organisme propriétaire, après avis du Maire de la commune d'implantation du logement vendu », SDH Constructeur sollicite donc l'avis du Conseil Municipal sur le principe de vente ainsi que sur les tarifs proposés pour l'ensemble de ces logements.

Typologie	Surface	Prix de vte SDH	Px de vente /
T3 Duplex	68,77	140 000,00 €	2 035,77 €
T3 Duplex	69,60	140 000,00 €	2 011,49 €
T3 Duplex	66,86	140 000,00 €	2 093,93 €
T3 Duplex	69,43	140 000,00 €	2 016,42 €
T3 Duplex	68,84	140 000,00 €	2 033,70 €
T4 Duplex	81,19	165 000,00 €	2 032,27 €
T2	57,81	120 000,00 €	2 075,77 €
TOTAL	482,50	985 000,00 €	

.../...

Envoyé en préfecture le 20/09/2023

Reçu en préfecture le 20/09/2023

Publié le 20/09/2023

ID : 026-212603393-20230919-VENTE_BEACH-DE



Après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents, le Conseil Municipal émet un avis favorable sur le principe de vente de logements locatifs conventionnés sur la Commune par SDH Constructeur au prix de 120 000.00 € pour un T2, 140 000.00 € pour les T3 Duplex et 165 000.00 € pour un T4 Duplex.

Ainsi fait et délibéré les, jour, mois, an que dessus.

Pour extrait certifié conforme
Savasse, le 20 septembre 2023
Le Maire,

